

**Victor Hugo**

**Jean Bousquet  
Proscrit de Moissac,**

**Postface de Jean-Paul Damaggio**

**Complément : Louise Julien par Victor Hugo**

Editions La Brochure  
82210 Angeville  
[http :://la-brochure.over-blog.com](http://la-brochure.over-blog.com)  
janvier 2009

ISBN : 978-2-917154-37-3

Couverture : Bandet-Limonadier, encre sur papier parcheminé de Victor Sappey (1801-1856). Sous le dessin du limonadier surgissant de sa carafe, il y avait cette formule : Moi conquérant de belles – je suis limonadier – c'est Bandet qu'on m'appelle – je fournis l'atelier »

## **Sommaire**

### **Textes de Victor Hugo :**

Page 7 , 20 avril 1853, SUR LA TOMBE DE JEAN BOUSQUET

Page 19 : 26 juillet 1853, SUR LA TOMBE DE LOUISE JULIEN

### **Postface de Jean-Paul Damaggio**

Page 29 : introduction

Page 32 : les événements

Page 51 : Les conditions des événements :  
l'organisation politique

Page 61 : Les conditions de l'événement :  
le local politique

Page 73 : Réflexions

Page 84 : Conclusion

Page 86 : Sources

### **Illustrations :**

Page 31 : lettre de Jean Bousquet

Page 33 : signatures d'insurgés

Page 38 : autres signatures d'insurgés

Page 50 : Autres signatures

Page 60 : L'Emancipation du 2-12-1851

Page 74 : Autographe de Léon Cladel

**20 avril 1853**  
**SUR LA TOMBE DE**  
**JEAN BOUSQUET**  
**AU CIMETIÈRE SAINT-JEAN, à JERSEY**

[Cette page est l'introduction de l'édition du discours en brochure en 1853 et qui suscita quelques soucis chez le commissaire de police de Moissac.]

Victor Hugo à Jersey habitait une solitude, une maison appelée Marine-Terrace, isolée au bord de la mer.

Cependant les proscrits commençaient à mourir. Un homme ne doit pas être mis dans la tombe sans qu'une parole soit dite qui aille de lui à Dieu.

Les proscrits vinrent trouver Victor Hugo, et lui demandèrent de dire, au nom de tous, cette parole.

**Citoyens,**

L'homme auquel nous sommes venus dire l'adieu suprême, Jean Bousquet, de Tarn-et-Garonne, fut un énergique soldat de la démocratie. Nous l'avons vu, proscrit inflexible, dépérir douloureusement au milieu de nous. Le mal le rongea; il se sentait lentement empoisonné par le souvenir de tout ce qu'on laisse derrière soi; il pouvait revoir les êtres absents, les lieux aimés, sa ville, sa maison ; il pouvait revoir la France, il n'avait qu'un mot à dire, cette humiliation exécrable que M. Bonaparte appelle amnistie ou grâce s'offrait à lui, il l'a chastement repoussée, et il est mort. Il avait trente-quatre ans. Maintenant le voilà! (L'orateur montre la fosse.)

Je n'ajouterai pas un éloge à cette simple vie, à cette grande mort. Qu'il repose en paix, dans cette fosse obscure où la terre va le couvrir, et où son âme est allée retrouver les espérances éternelles du tombeau !

Qu'il dorme ici, ce républicain, et que le peuple sache qu'il y a encore des cœurs fiers et purs, dévoués à sa cause ! Que la république sache qu'on meurt plutôt que de l'abandonner ! Que la France sache qu'on meurt parce qu'on ne la voit plus !

Qu'il dorme, ce patriote, au pays de l'étranger ! Et nous, ses compagnons de lutte et d'adversité, nous qui lui avons fermé les yeux, à sa ville natale, à sa famille, à ses amis, s'ils nous demandent : Où est-il ? nous répondrons : *Mort dans l'exil !* comme les soldats répondaient au nom de Latour d'Auvergne : *Mort au champ d'honneur !*

Citoyens ! aujourd'hui, en France, les apostasies sont en joie. La vieille terre du 14 juillet et du 10 août assiste à l'épanouissement hideux des turpitudes et à la marche triomphale des traîtres. Pas une indignité qui ne

reçoive immédiatement une récompense. Ce maire a violé la loi, on le fait préfet ; ce soldat a déshonoré le drapeau, on le fait général ; ce prêtre a vendu la religion, on le fait évêque ; ce juge a prostitué la justice, on le fait sénateur ; cet aventurier, ce prince a commis tous les crimes, depuis les vilénies devant lesquelles reculerait un filou jusqu'aux horreurs devant lesquelles reculerait un assassin, il passe empereur. Autour de ces hommes, tout est fanfares, banquets, danses, harangues, applaudissements, génuflexions. Les servilités viennent féliciter les ignominies. Citoyens, ces hommes ont leurs fêtes ; eh bien ! nous aussi nous avons les nôtres. Quand un de nos compagnons de bannissement, dévoré par la nostalgie, épuisé par la fièvre lente des habitudes rompues et des affections brisées, après avoir bu jusqu'à la lie toutes les agonies de la proscription, succombe enfin et meurt, nous suivons sa bière couverte d'un drap noir ; nous venons au bord de la fosse ; nous nous mettons à genoux, nous aussi, non devant le succès, mais devant le tombeau ; nous nous penchons sur notre frère enseveli et nous lui disons : — Ami ! nous te félicitons d'avoir été vaillant, nous te félicitons d'avoir été généreux et intrépide, nous te félicitons d'avoir été fidèle, nous te félicitons d'avoir donné à ta foi jusqu'au dernier souffle de ta bouche, jusqu'au dernier battement de ton cœur, nous te félicitons d'avoir souffert, nous te félicitons d'être mort ! — Puis nous relevons la tête, et nous nous en allons le cœur plein d'une sombre joie. Ce sont là les fêtes de l'exil.

Telle est la pensée austère et sereine qui est au fond de toutes nos âmes ; et devant ce sépulcre, devant ce gouffre où il semble que l'homme s'engloutit, devant cette sinistre apparence du néant, nous nous sentons consolidés dans nos principes et dans nos certitudes ; l'homme convaincu n'a jamais le pied plus ferme que sur la terre, mouvante du tombeau ; et, l'œil fixé sur ce mort, sur cet être évanoui, sur cette ombre qui a passé, croyants inébranlables, nous glorifions celle qui est immortelle et celui qui est éternel, la liberté et Dieu !

Oui, Dieu ! Jamais une tombe ne doit se fermer sans que ce grand mot, sans que ce mot vivant y soit tombé. Les morts le réclament, et ce n'est pas nous qui le leur refuserons. Que le peuple religieux et libre au milieu duquel nous vivons le comprenne bien, les hommes du progrès, les hommes de la démocratie, les hommes de la révolution savent que la destinée de l'âme est double, et l'abnégation qu'ils montrent dans cette vie prouve combien ils comptent profondément sur l'autre. Leur foi dans ce grand et mystérieux avenir résiste même au spectacle repoussant que nous donne depuis le 2 décembre le clergé catholique asservi. Le papisme romain en ce moment épouvante la conscience humaine. Ah ! je le dis, et j'ai le cœur plein d'amertume, en songeant à tant d'abjection et de honte, ces prêtres, qui, pour de l'argent, pour des palais, des mitres et des crosses, pour l'amour des biens temporels, bénissent et glorifient le parjure, le meurtre et la trahison, ces églises où l'on chante Te Deum au crime couronné, oui, ces églises, oui, ces prêtres suffiraient pour ébranler les plus fermes convictions dans les âmes les plus profondes, si l'on n'apercevait, au-dessus de l'église, le ciel, et, au-dessus du prêtre, Dieu !

Et ici, citoyens, sur le seuil de cette tombe ouverte, au milieu de cette foule recueillie qui environne cette fosse, le moment est venu de semer, pour qu'elle germe dans toutes les consciences, une grave et solennelle parole.

Citoyens, à l'heure où nous sommes, heure fatale et qui sera comptée dans les siècles, le principe absolutiste, le vieux principe du passé, triomphe par toute l'Europe ; il triomphe comme il lui convient de triompher, par le glaive, par la hache, par la corde et le billot, par les massacres, par les fusillades, par les tortures, par les supplices. Le despotisme, ce Moloch entouré d'ossements, célèbre à la face du soleil ses effroyables mystères sous le pontificat sanglant des Haynau, des Bonaparte et des Radetzky. Potences en Hongrie, potences en Lombardie, potences en Sicile; en France, la guillotine, la déportation et l'exil. Rien que dans les états du pape, et je cite le pape qui s'intitule le roi de douceur , rien que dans les états du pape, dis-je, depuis trois ans, seize cent quarante-quatre patriotes, le chiffre est authentique, sont morts fusillés ou pendus, sans compter les innombrables morts ensevelis vivants dans les cachots et les oubliettes. Au moment où je parle, le continent, comme aux plus odieux temps de l'histoire, est encombré d'échafauds et de cadavres ; et, le jour où la révolution voudrait se faire un drapeau des linceuls de toutes les victimes, l'ombre de ce drapeau noir couvrirait l'Europe.

Ce sang, tout ce sang qui coule, de toutes parts, à ruisseaux, à torrents, démocrates, c'est le vôtre.

Eh bien, citoyens, en présence de cette saturnales de massacre et de meurtre, en présence de ces infâmes tribunaux où siègent des assassins en robe de juges, en présence de tous ces cadavres chers et sacrés, en présence de cette lugubre et féroce victoire des réactions, je le déclare solennellement, au nom des proscrits de Jersey qui m'en ont donné le mandat, et j'ajoute au nom de tous les proscrits républicains, car pas une voix de vrai républicain ayant quelque autorité ne me démentira, je le déclare devant ce cercueil d'un proscrit, le deuxième que nous descendons dans la fosse depuis dix jours, nous les exilés, nous les victimes, nous abjurons, au jour inévitable et prochain du grand dénuement révolutionnaire, nous abjurons toute volonté, tout sentiment, toute idée de représailles sanglantes !

Les coupables seront châtiés, certes, tous les coupables, et châtiés sévèrement, il le faut ; mais pas une tête ne tombera ; pas une goutte de sang, pas une éclaboussure d'échafaud ne tachera la robe immaculée de la république de Février. La tête même du brigand de décembre sera respectée avec horreur par le progrès. La révolution fera de cet homme un plus grand exemple en remplaçant sa pourpre d'empereur par la casaque de forçat. Non, nous ne répliquerons pas à l'échafaud par l'échafaud. Nous répudions la vieille et inepte loi du talion. Comme la monarchie, le talion fait partie du passé ; nous répudions le passé. La peine de mort, glorieusement abolie par la république en 1848, odieusement rétablie par Louis Bonaparte, reste abolie pour nous, abolie à jamais. Nous avons emporté dans l'exil le dépôt sacré du progrès ; nous le rapporterons à la France fidèlement. Ce que nous

demandons à l'avenir, ce que nous voulons de lui, c'est la justice, ce n'est pas la vengeance. D'ailleurs, de même que pour avoir à jamais le dégoût des orgies, il suffisait aux spartiates d'avoir vu des esclaves ivres de vin, à nous républicains, pour avoir à jamais horreur des échafauds, il nous suffit de voir les rois ivres de sang.

Oui, nous le déclarons, et nous attestons cette mer qui lie Jersey à la France, ces champs, cette calme nature qui nous entoure, cette libre Angleterre qui nous écoute, les hommes de la révolution, quoi qu'en disent les abominables calomnies bonapartistes, rentreront en France, non comme des exterminateurs, mais comme des frères ! Nous prenons à témoin de nos paroles ce ciel sacré qui rayonne au-dessus de nos têtes et qui ne verse dans nos âmes que des pensées de concorde et de paix ! nous attestons ce mort qui est là dans cette fosse et qui, pendant que je parle, murmure à voix basse dans son suaire : Oui, frères, repoussez la mort ! je l'ai acceptée pour moi, je n'en veux pas pour autrui !

La république, c'est l'union, l'unité, l'harmonie, la lumière, le travail créant le bien-être, la suppression des conflits d'homme à homme et de nation à nation, la fin des exploitations inhumaines, l'abolition de la loi de mort, et l'établissement de la loi de vie.

Citoyens, cette pensée est dans vos esprits, et je n'en suis que l'interprète ; le temps des sanglantes et terribles nécessités révolutionnaires est passé ; pour ce qui reste à faire, l'indomptable loi du progrès suffit. D'ailleurs, soyons tranquilles, tout combat avec nous dans les grandes batailles qui nous restent à livrer; batailles dont l'évidente nécessité n'altère pas la sérénité des penseurs ; batailles dans lesquelles l'énergie révolutionnaire égalera l'acharnement monarchique ; batailles dans lesquelles la force unie au droit terrassera la violence alliée à l'usurpation ; batailles superbes, glorieuses, enthousiastes, décisives, dont l'issue n'est pas douteuse, et qui seront les Tolbiac, les Hastings et les Austerlitz de la démocratie. Citoyens, l'époque de la dissolution du vieux monde est arrivée. Les antiques despotismes sont condamnés par la loi providentielle ; le temps, ce fossoyeur courbé dans l'ombre, les ensevelit ; chaque jour qui tombe les enfouit plus avant dans le néant. Dieu jette les années sur les trônes comme nous jetons les pelletées de terre sur les cercueils.

Et maintenant, frères, au moment de nous séparer, poussons le cri de triomphe, poussons le cri du réveil ; comme je vous le disais il y a quelques mois à propos de la Pologne, c'est sur les tombes qu'il faut parler de résurrection. Certes, l'avenir, un avenir prochain, je le répète, nous promet en France la victoire de l'idée démocratique, l'avenir nous promet la victoire de l'idée sociale ; mais il nous promet plus encore, il nous promet sous tous les climats, sous tous les soleils, dans tous les continents, en Amérique aussi bien qu'en Europe, la fin de toutes les oppressions et de tous les esclavages. Après les rudes épreuves que nous subissons, ce qu'il nous faut, ce n'est pas seulement l'émancipation de telle ou telle classe qui a souffert trop longtemps, l'abolition de tel ou tel privilège, la consécration de tel ou tel droit

; cela, nous l'aurons ; mais cela ne nous suffit pas ; ce qu'il nous faut, ce que nous obtiendrons, n'en doutez pas, ce que pour ma part, du fond de cette nuit sombre de l'exil, je contemple d'avance avec l'éblouissement de la joie, citoyens, c'est la délivrance de tous les peuples, c'est l'affranchissement de tous les hommes ! Amis, nos souffrances engagent Dieu. Il nous en doit le prix. Il est débiteur fidèle, il s'acquittera. Ayons donc une foi virile, et faisons avec transport notre sacrifice. Opprimés de toutes les nations, offrez vos plaies ; polonais, offrez vos misères ; hongrois, offrez votre gibet ; italiens, offrez votre croix ; héroïques déportés de Cayenne et d'Afrique, nos frères, offrez votre chaîne ; proscrits, offrez votre proscription ; et toi, martyr, offre ta mort à la liberté du genre humain.

**26 juillet 1853.**  
**SUR LA TOMBE DE**  
**LOUISE JULIEN**  
**CIMETIÈRE DE SAINT-JEAN**

Citoyens,

Trois cercueils en quatre mois.

La mort se hâte, et Dieu nous délivre un à un.

Nous ne t'accusons pas, nous te remercions, Dieu puissant qui nous rouvre, à nous exilés, les portes de la patrie éternelle !

Cette fois, l'être inanimé et cher que nous apportons à la tombe, c'est une femme.

Le 21 janvier dernier, une femme fut arrêtée chez elle par le sieur Boudrot, commissaire de police à Paris. Cette femme, jeune encore, elle avait trente-cinq ans ; mais estropiée et infirme, fut envoyée à la préfecture et enfermée dans la cellule n°1, dite cellule d'essai. Cette cellule, sorte de cage de sept à huit pieds carrés à peu près, sans air et sans jour, la malheureuse prisonnière l'a peinte d'un mot; elle l'appelle : cellule-tombeau ; elle dit, je cite ses propres paroles : « C'est dans cette cellule-tombeau, qu'estropiée, malade, j'ai passé vingt et un jours, collant mes lèvres d'heure en heure contre le treillage pour aspirer un peu d'air vital et ne pas mourir ». Au bout de ces vingt et un jours, le 14 février, le gouvernement de décembre mit cette femme dehors et l'expulsa. Il la jeta à la fois hors de la prison et hors de la patrie. La proscrire sortait du cachot d'essai avec les germes de la phtisie. Elle quitta la France et gagna la Belgique. Le dénuement la força de voyager toussant, crachant le sang, les poumons malades, en plein hiver, dans le nord, sous la pluie et la neige, dans ces affreux wagons découverts qui déshonorent les riches entreprises des chemins de fer. Elle arriva à Ostende ; elle était chassée de France, la Belgique la chassa. Elle passa en Angleterre. A peine débarquée à Londres, elle se mit au lit. La maladie contractée dans le cachot, aggravée par le voyage forcé de l'exil, était devenue menaçante. La proscrire, je devrais dire la condamnée à mort, resta gisante deux mois et demi. Puis, espérant un peu de printemps et de soleil, elle vint à Jersey. On se souvient encore de l'y avoir vue arriver par une froide matinée pluvieuse, à travers les brumes de la mer, râlant et grelottant sous sa pauvre robe de toile toute mouillée. Peu de jours après son arrivée, elle se coucha ; elle ne s'est plus relevée.

Il y a trois jours elle est morte.

Vous me demanderez ce qu'était cette femme et ce qu'elle avait fait pour être traitée ainsi ; je vais vous le dire.



Cette femme, par des chansons patriotiques, par de sympathiques et cordiales paroles, par de bonnes et civiques actions, avait rendu célèbre, dans les faubourgs de Paris, le nom de Louise Julien sous lequel le peuple la connaissait et la saluait. Ouvrière, elle avait nourri sa mère malade ; elle l'a soignée et soutenue dix ans. Dans les jours de lutte civile, elle faisait de la charpie ; et, boiteuse et se traînant, elle allait dans les ambulances, et secourait les blessés de tous les partis. Cette femme du peuple était un poète, cette femme du peuple était un esprit ; elle chantait la république, elle aimait la liberté, elle appelait ardemment l'avenir fraternel de toutes les nations et de tous les hommes ; elle croyait à Dieu, au peuple, au progrès, à la France ; elle versait autour d'elle, comme un vase, dans les esprits des prolétaires, son grand cœur plein d'amour et de foi. Voilà ce que faisait cette femme. M. Bonaparte l'a tuée.

Ah ! une telle tombe n'est pas muette ; elle est pleine de sanglots, de gémissements et de clameurs.

Citoyens, les peuples, dans le légitime orgueil de leur toute-puissance et de leur droit, construisent avec le granit et le marbre des édifices sonores, des enceintes majestueuses, des estrades sublimes, du haut desquelles parle leur génie, du haut desquelles se répandent à flots dans les âmes les éloquences saintes du patriotisme, du progrès et de la liberté ; les peuples, s'imaginant qu'il suffit d'être souverains pour être invincibles, croient inaccessibles et imprenables ces citadelles de la parole, ces forteresses sacrées de l'intelligence humaine et de la civilisation, et ils disent : la tribune est indestructible. Ils se trompent ; ces tribunes-là peuvent être renversées. Un traître vient, des soldats arrivent, une bande de brigands se concerte, se démasque, fait feu, et le sanctuaire est envahi, et la pierre et le marbre sont dispersés, et le palais, et le temple, où la grande nation parlait au monde, s'écroule, et l'immonde tyran vainqueur s'applaudit, bat des mains, et dit : C'est fini. Personne ne parlera plus. Pas une voix ne s'élèvera désormais. Le silence est fait.

Citoyens ! à son tour le tyran se trompe. Dieu ne veut pas que le silence se fasse ; Dieu ne veut pas que la liberté, qui est son verbe, se taise. Citoyens ! au moment où les despotes triomphants croient la leur avoir ôtée à jamais, Dieu redonne la parole aux idées. Cette tribune détruite, il la reconstruit. Non au milieu de la place publique, non avec le granit et le marbre, il n'en a pas besoin. Il la reconstruit dans la solitude ; il la reconstruit avec l'herbe du cimetière, avec l'ombre des cyprès, avec le monticule sinistre que font les cercueils cachés sous terre ; et de cette solitude, de cette herbe, de ces cyprès, de ces cercueils disparus, savez-vous ce qui sort, citoyens ? Il en sort le cri déchirant de l'humanité, il en sort la dénonciation et le témoignage, il en sort l'accusation inexorable qui fait pâlir l'accusé couronné, il en sort la formidable protestation des morts ! Il en sort la voix vengeresse, la voix inextinguible, la voix qu'on n'étouffe pas, la voix qu'on ne bâillonne pas !

Ah ! M. Bonaparte a fait taire la tribune ; c'est bien ; maintenant qu'il fasse donc taire le tombeau !

Lui et ses pareils n'auront rien fait tant qu'on entendra sortir un soupir d'une tombe, et tant qu'on verra rouler une larme dans les yeux augustes de la pitié.

Pitié ! ce mot que je viens de prononcer, il a jailli du plus profond de mes entrailles devant ce cercueil, cercueil d'une femme, cercueil d'une sœur, cercueil d'une martyre ! Pauline Roland en Afrique, Louise Julien à Jersey, Francesca Maderspach à Temeswar, Blanca Téléki à Pesth, tant d'autres, Rosalie Gobert, Eugénie Guillemot, Augustine Péan, Blanche Clouart, Joséphine Prabeil, Élisabeth Parlès, Marie Reviel, Claudine Hibruit, Anne Sangla, veuve Combescure, Armantine Huet, et tant d'autres encore, sœurs, mères, filles, épouses, prosrites, exilées, transportées, torturées, suppliciées, crucifiées, ô pauvres femmes ! Oh ! quel sujet de larmes profondes et d'inexprimables attendrissements ! Faibles, souffrantes, malades, arrachées à leurs familles, à leurs maris, à leurs parents, à leurs soutiens, vieilles quelquefois et brisées par l'âge, toutes ont été des héroïnes, plusieurs ont été des héros ! Oh ! ma pensée en ce moment se précipite dans ce sépulcre et baise les pieds froids de cette morte dans son cercueil ! Ce n'est pas une femme que je vénère dans Louise Julien, c'est la femme ; la femme de nos jours, la femme digne de devenir citoyenne ; la femme telle que nous la voyons autour de nous, dans tout son dévouement, dans toute sa douceur, dans tout son sacrifice, dans toute sa majesté ! Amis, dans les temps futurs, dans cette belle, et paisible, et tendre, et fraternelle république sociale de l'avenir, le rôle de la femme sera grand ; mais quel magnifique prélude à ce rôle que de tels martyres si vaillamment endurés ! Hommes et citoyens, nous avons dit plus d'une fois dans notre orgueil :

— Le dix-huitième siècle a proclamé le droit de l'homme ; le dix-neuvième proclamera le droit de la femme ; mais, il faut l'avouer, citoyens, nous ne nous sommes point hâtés ; beaucoup, de considérations, qui étaient graves, j'en conviens, et qui voulaient être mûrement examinées, nous ont arrêtés ; et à l'instant où je parle, au point même où le progrès est parvenu, parmi les meilleurs républicains, parmi les démocrates les plus vrais et les plus purs, bien des esprits excellents hésitent encore à admettre dans l'homme et dans la femme l'égalité de l'âme humaine, et, par conséquent, l'assimilation, sinon l'identité complète, des droits civiques. Disons-le bien haut, citoyens, tant que la prospérité a duré, tant que la république a été debout, les femmes, oubliées par nous, se sont oubliées elles-mêmes ; elles se sont bornées à rayonner comme la lumière ; à échauffer les esprits, à attendrir les cœurs, à éveiller les enthousiasmes, à montrer du doigt à tous le bon, le juste, le grand et le vrai. Elles n'ont rien ambitionné au delà. Elles qui, par moment, sont, l'image, de la patrie vivante, elles qui pouvaient être l'âme de la cité, elles ont été simplement l'âme de la famille. A l'heure de l'adversité, leur attitude a changé, elles ont cessé d'être modestes ; à l'heure de l'adversité, elles nous ont dit :

— Nous ne savons pas si nous, avons droit à votre puissance, à votre liberté, à votre grandeur ; mais ce que nous savons, c'est que nous avons droit

à votre misère. Partager vos souffrances, vos accablements, vos dénuements, vos détresses, vos renoncements, vos exils, votre abandon si vous êtes sans asile, votre faim si vous êtes sans pain, c'est là le droit de la femme, et nous le réclamons.

— O mes frères ! et les voilà qui nous suivent dans le combat, qui nous accompagnent dans la proscription, et qui nous devancent dans le tombeau!

Citoyens, puisque cette fois encore vous avez voulu que je parlasse en votre nom, puisque votre mandat donne à ma voix l'autorité qui manquerait à une parole isolée ; sur la tombe de Louise Julien, comme il y a trois mois, sur la tombe de Jean Bousquet, le dernier cri que je veux jeter, c'est le cri de courage, d'insurrection et d'espérance !

Oui, des cercueils comme celui de cette noble femme qui est là signifient et prédisent la chute prochaine des bourreaux, l'inévitable écroulement des despotismes et des despotes. Les proscrits meurent l'un après l'autre ; le tyran creuse leur fosse ; mais à un jour venu, citoyens, la fosse tout à coup attire et engloutit le fossoyeur !

O morts qui m'entourez et qui m'écoutez, malédiction à Louis Bonaparte ! O morts, exécration à cet homme ! Pas d'échafauds quand viendra la victoire, mais une longue et infamante expiation à ce misérable ! Malédiction sous tous les cieux, sous tous les climats, en France, en Autriche, en Lombardie, en Sicile, à Rome, en Pologne, en Hongrie, malédiction aux violateurs du droit humain et de la loi divine ! Malédiction aux pourvoyeurs des pontons, aux dresseurs des gibets, aux destructeurs des familles, aux tourmenteurs des peuples ! Malédiction aux proscripateurs des pères, des mères et des enfants ! Malédiction aux fouetteurs de femmes ! Proscrits ! soyons implacables dans ces solennelles et religieuses revendications du droit et de l'humanité. Le genre humain a besoin de ces cris terribles ; la conscience universelle a besoin de ces saintes indignations de la pitié. Exécrer les bourreaux, c'est consoler les victimes. Maudire les tyrans, c'est bénir les nations.

## **Postface**

### **Jean Bousquet, mon compagnon de fortune**

Qui était donc ce proscrit parmi les 27.000 victimes du coup d'Etat du 2 décembre (30 pour le Tarn et Garonne et 3000 pour le Var par exemple) ? Avec qui s'est-il battu ?

Pour répondre on est obligé de commenter surtout des interrogatoires de police mais comme les archives départementales conservent une lettre qui témoigne directement de la vie de Bousquet, le seul endroit où j'ai pu enfin trouver sa signature (elle orne la quatrième de couverture avec une page de la lettre), donnons la priorité à ce document.

Fin de la LETTRE DE BOUSQUET

« Je vous disais aussi que nous avons reçu des chanson patriotique et je vous assure que si on vous les antan chanté au Banquet sela leur fera plaisir je tacherai aussi de vous les envoyé avec les gravures

Mille chose de notre par à tous les démocrates de Dunes et que si personne plus ne va a votre banquet vous en aurez toujours un avec moi

Sallut et fraternité

J'ai conservé l'orthographe qui montre une faible maîtrise du français et quant au contenu, il est typique d'une lettre militante. Ribaud voulait avoir des gravures pour décorer le local de son « cercle des travailleurs » et Bousquet lui répond qu'il va lui donner les gravures et en plus des chansons.

Il s'agit de la seule signature car il refuse, à l'inverse de ses amis, de signer les interrogatoires que la police lui présente.

D'autres lettres ont dû être saisis mais c'est là, l'unique « parole » directe de l'homme qui soit accessible. Notons qu'ils se désignent entre eux comme « démocrates » alors que l'adversaire policier les appellent « socialistes » preuve que l'adversaire est plus clairvoyant sur la nature du combat politique que ceux là même qui le conduisent ! Ils deviendront en effet des socialistes à la fin du siècle.

## Les événements

Le 3 décembre au matin, au moment où le dirigeant castelsarrasinois Poumarède part pour Toulouse chercher des ordres, Bousquet part pour Agen. Le Tarn-et-Garonne plus jeune que les autres départements n'est pas encore très uni et ne peut, comme le Gers ou l'Aveyron, réfléchir à une stratégie tournée contre la préfecture montalbanaise.

Sur le chemin du retour, il s'arrête à Lamagistère pour donner la consigne : rendez-vous demain à Moissac pour prendre la sous-préfecture (voir plus loin). Le 3 décembre au soir Bousquet fait son compte-rendu dans son café. Les événements qui vont s'en suivre font apparaître la plupart de personnes qui se distinguèrent les années précédentes avec Bousquet.

Depuis longtemps, il tient un café (rue de la place). Il est propriétaire. Il a un côté plus populaire que tous les autres dirigeants républicains. Il n'était pas candidat aux élections municipales de 1850 sur la liste républicaine pleine de démocrates plus bourgeois que prolétaires avec de grands noms de Moissac : Detours, mais aussi Delthil, Chabrié, Capgras, Delbrel, des noms qui ont leur rue en ville aujourd'hui.

En ce 3 décembre Bousquet se retrouve devant son public debout sur une table ou une chaise. La réunion va décider, semble-t-il, de prendre la mairie de Moissac. Décision plus musclée que celle de Montauban (le simple envoi d'une délégation pour s'informer), ce qui correspond d'une part aux positions des républicains de Moissac, et d'autre part aux actifs relais agenais qui possèdent un journal quotidien. Le Lot et Garonne aura 894 condamnés !

Du café, la foule se dirige donc vers la mairie. Elle va essayer d'entrer en force mais grâce à l'intervention du maire et de l'adjoint, cette action ne réussit pas. Les portes sont fermées. Le procureur de la république déclara :

« Le 3 décembre à 7 heures du soir des individus parcouraient les rues de la ville en criant : Aux armes ! au feu !.. »

Il ajouta : « Un rassemblement considérable et très menaçant s'était formé et les meneurs étaient rentrés dans l'établissement du sieur Bousquet. »

Le journal **le Courrier** nous informe ainsi :

« On nous écrit de Moissac que le pouvoir municipal s'est vu un moment presque forcé d'abandonner son poste pour faire place à un mouvement qui s'était porté vers la mairie ; cependant un appel a été fait à tous les hommes d'ordre et grâce à un concours inespéré la municipalité a conservé ses pouvoirs ».

Quel concours inespéré ? Fallait-il que les républicains soient des criminels pour se laisser impressionner par deux hommes ?

Le garde champêtre sera plus précis sur le concours inespéré :

« Le trois décembre au soir vers six heures et demi nous vîmes arriver sur un char à banc Bousquet qui revenait d'Agen et qui descendait devant la porte

de son café. Quelques instant après, j'entendis du bruit dans le café et je m'approchai et je vis Bousquet sortir sur le pas de porte en criant « du courage mes amis à la mairie à la mairie la commune est à nous ». Cent individus se précipitèrent vers la mairie. Nous essayâmes de fermer le porte sans pouvoir y réussir complètement. Les assaillants la repoussaient sur nous. L'adjoint Vidal ouvrit alors la porte à deux battants et cria : « aux armes ». Les hommes qui étaient de garde et qui se trouvaient au premier étage descendirent avec leurs fusils et les assaillants effrayés repartirent. »

Bilan de la soirée : Bousquet bouscule un commissaire de police, cent personnes vont vers la mairie et se séparent à la moindre menace et pourtant il y aura à cause de cette poussée de colère une répression féroce dont tout démontre qu'elle n'a rien à voir avec les événements mais qu'elle représente un règlement de comptes général avec les républicains.

Pour s'opposer au crime contre la Constitution le plan républicain était généralement le suivant :

— prendre les mairies et armer les gardes nationales, puis prendre les préfectures.

Les actions républicaines plus ou moins fortes suivront ce schéma. Mais le pouvoir d'en face, s'appuyant sur l'armée, passera aux arrestations avant que les républicains ne bougent le petit doigt comme à Toulouse.

A Moissac on arrête d'abord Bousquet. On ferme son café, on poursuit les arrestations et Moissac devient calme. Fini à jamais **le Café de la Montagne** ! Pour réussir en affaire il vaut mieux se taire !

Avec Bousquet, sont arrêtés d'autres meneurs dont un jeune ouvrier de 29 ans : Racio. Fils d'un pauvre tailleur d'habit qui travaille à la journée, il est tailleur lui-même. Il n'est rentré de son tour de France qu'après la Révolution qu'il aurait vécu à Paris. Là, il aurait connu Proudhon, aussi, à trop parler de cet homme, on le surnomma Racio Proudhon. Recueilli au Café de la Montagne, il remplissait souvent le rôle de garçon de café et pouvait ainsi raconter comment il vit Proudhon « roi de France. » A la prise des Tuileries en Février 1848, Proudhon s'est assis sur le trône du roi pendant quelques instants !

Pour la police, cet homme « n'aimait pas le travail mais aimait la bonne chère. » Allez savoir ce que pensaient ces mêmes policiers, du brigand qui dirigeait la France !

Avec Bousquet et Racio, le troisième à rejoindre la prison est Leygue Jean, célibataire, ayant le même âge que les deux autres et tailleur d'habit lui aussi.

Dans la rue, son nom était Casse-Miroir.

Dans les fichiers de la police il est connu comme « aspirant à la fortune d'autrui ». D'ailleurs nos policiers de talent savaient même le lot qu'il s'était réservé dans le cas d'une victoire de la république : « le magnifique château de Volvenc près de Moissac<sup>o</sup> ».

Enfin **le Courrier** du 9 décembre annonce que Bousquet pourra saluer en prison une de ses vieilles connaissances : Victorin Chabrié, le plus exalté de tous les Chabrié.

Delbert Junior qui se trouve avec eux est patron d'une minoterie qui occupe 60 ouvriers. C'est « un chef des plus déterminés de la démagogie et d'un orgueil sans borne. » (nous vous laissons deviner les sources). Le jour des événements du 3 décembre ce dernier semblait porter un fusil et il serait aller chercher un tambour de la garde nationale pour annoncer que le lendemain au point du jour on allait avoir besoin de ses services.

La liste des emprisonnés s'allonge encore avec : Joseph-Paul Manau (frère de l'autre Manau qui était à Montauban à ce moment là où il fut également arrêté), Lambert Guillaume 45 ans (ses capacités à soigner les porcs le font passer pour un sorcier). Ce dernier propage dans les campagnes une idée « simpliste » : prendre la terre à ceux qui ne la travaillent pas pour la distribuer à ceux qui la travaillent. Deux jours après, viennent Doucet et Seize-douzaines. Ce sont les deux premiers à avoir des enfants, comme si nos policiers avaient eu des scrupules en matière d'arrestations.

Doucet Pierre est revendeur de volailles et a vingt-cinq ans, tandis que Seizedouzaines (Bessières Etienne) est revendeur de fruits et a 30 ans. Il avait été déjà condamné par le tribunal de Moissac à 25 F d'amende. Nous avons donc là au moins 9 emprisonnés politiques. Le député Détours n'est pas parmi eux. Il était à Paris au moment du coup d'Etat.

Pendant la seconde république, tous brandis-saient des drapeaux et des bonnets rouges. Tous chantaient, tant et si bien que les autorités envoyèrent Jean Bousquet au Tribunal dès 1850. En vain car les tribunaux étaient cléments pour les républicains ce qui explique que les condamnés de 1851 furent jugés par des commissions spéciales. Depuis 1849, Jean Bousquet recevait des députés dans son établissement. Les deux représentants du Tarn et Garonne (2 sur 5) qui siégeaient avec La Montagne, vivaient à Moissac.

Jean Bousquet était célibataire et la police nous le décrit ainsi : « Taille 1 m 66 - cheveux et sourcils châtain - front découvert - yeux gris - nez et bouche moyenne - mentons à fossette - visage ovale - teint clair. » Information fournie par un rapport du lieutenant de gendarmerie du 17 mars 1852, qui se

trouve - 27 M 3 – d'après le Chanoine Gayne mais que je n'ai pas retrouvé avec les nouvelles cotes des archives.

Puisque c'est à la police que nous devons l'essentiel des informations sur Jean Bousquet, voici le document brut :

### **Interrogatoires à Moissac**

Dès le début des événements la police entreprend des interrogatoires puis des arrestations aussi nous pouvons écouter Bousquet Jean limonadier age de 30 ans né à Bourg de Visa.

Nous soussignés Alban Lasserre Procureur de la République près du Tribunal de première instance de Moissac, département de Tarn-et-Garonne, assisté de Monsieur Garry sous-préfet de l'arrondissement de Moissac, de Monsieur Desarmand substitut, de Monsieur Durand lieutenant de gendarmerie et de Monsieur le commissaire de police Labarde, nous nous sommes transportés à l'établissement du sieur Bousquet aîné limonadier au dit Moissac, rue de la Place, dans lequel établissement une quantité considérable d'armes de guerre se trouveraient déposées et où l'on aurait vu introduire des armes de cette nature pendant les deux mois précédents par des individus qui s'y étaient réunis. Tous les locaux ont été scrupuleusement examinés par nous et nos assistants mais notre perquisition n'a produit aucun résultat. Interpellé à cet égard le sieur Bousquet a avoué que des armes avaient et apportées chez lui mais que leurs détenteurs les avaient emportés en se retirant.

Suivant le cours de nos perquisitions et parvenu dans l'une des chambres des étages du premier de la maison qui sert quelque fois aux réunions de personnes qui la fréquentent, nous y avons trouvé et saisi un buste de la liberté portant un bonnet phrygien en rouge, quatre tableaux intitulés le premier, la république universelle démocratique et sociale, le second le jugement de dieu, le troisième Ledru-Rollin et le quatrième, Principaux membres de la fraction de la Montagne de l'Assemblée législative : deux personnages en plâtre représentaient l'un Armand Barbès, l'autre Ledru-Rollin. Nous avons aussi saisi parmi les papiers qui se sont trouvés dans la maison Bousquet et que nous avons soigneusement examinés, un fragment de lettre datée de Saint Amans, le 21 septembre. Le sieur Bousquet a convenu que cette lettre, qui n'existe qu'en partie, lui provenait du sieur Valès, instituteur révoqué, de Saint Amans de Montaigu. Une seconde lettre a été saisie, elle porte la date de Bourg de Visa le 15 juin 1851 et commence par ces mots:

« Mon cher frère tu me dis que les choses qui se sont passées dimanche à la maison... et finit par ceux-ci : tout de suite, je te salue de cœur, ton frère », et elle est signée, Eugène Bousquet.

Question : Qui a invité des individus porteurs d'armes de guerre dans votre café l'avant dernière nuit ?

Réponse : Je l'ignore

Q : Saviez-vous pourquoi ces hommes portaient des armes ?



R : Non

Q : Le nombre des gens était-il considérable ?

R : Je ne puis pas vous dire combien d'hommes armes étaient dans mon établissement parce que les quatre salles qui s'y trouvent étaient remplies de monde.

Q : Aviez-vous eu connaissance de l'attaque dirigée contre la mairie le 3 décembre vers huit heures du soir ?

R: Non

Q : Cependant il est prétendu que c'était vous qui dirigiez cette attaque ?

R : Je persiste à déclarer que je n'ai pas connu ce fait.

Q : Avez-vous été repris de justice ?

R : Non.

### **6 décembre 1851**

Q : Hier vous m'avez déclaré que dans toutes circonstances tout le monde avait eu libre accès dans votre établissement. Cependant, il résulte de divers témoignages recueillis, que dans la soirée du 3 décembre courant, voyant que M. Labarde commissaire de police pénétrait dans votre café, vous l'auriez saisi au collet et renversé en disant ces mots : « prisonnier, prisonnier. »

R : J'ai vu le sieur Labarde commissaire de police dès qu'il a pénétré dans le café. J'ai quitté la place que j'occupais et j'allais vers lui mais j'ai vu aussitôt qu'il ne se trouvait plus là. J'allais lui défendre de pénétrer dans l'établissement parce que sa seule présence pouvait y causer du trouble et j'ajoute que dans une telle circonstance l'intervention du commissaire de police pouvait être regardée par les gens qui se trouvaient chez moi comme une excitation. Dans toute autre occasion, j'aurai vu avec indifférence le commissaire de police entrer dans mon café. Quelque fois même je l'eusse désiré, quelque fois aussi il est venu chez moi.

Q : Il est prétendu qu'un instant après la scène qui eut lieu avec le commissaire de police, vous dirigeâtes les gens assemblés dans votre maison sur l'hôtel de la mairie afin de vous en emparer et d'en chasser les autorités constituées ?

R : Je persiste à soutenir que je n'y étais pas allé et que si j'y étais allé, j'y serais resté.

Q : Avant la sortie qui eut lieu au café pour aller s'emparer de la mairie n'avez vous pas excité les personnes qui étaient chez vous à prendre part à cet acte ?

R . Non.

### **Interrogatoire de Racio tailleur 29 ans**

D : Etiez-vous au Café dit de la Montagne dans la soirée du trois décembre courant ?

R : J'y étais mais c'est là que je demeure quand je ne me trouve pas dans mon magasin.

D : Etant au café n'avez-vous pas vu qu'on y avait introduit des armes et que des gens armés s'y trouvaient ?

R : Je n'ai rien vu de tout cela. Je n'ai pas vu non plus et je n'ai pas su que des individus soient sortis du Café dans la soirée du 3 décembre afin d'exciter la population en criant « aux armes, au feu ». J'ignore également si le commissaire de police s'y est présenté et quel traitement il y a subi.

D : Etiez-vous parmi ceux qui sont sortis du café pour attaquer la mairie et en chasser les autorités ?

R : Je n'étais pas du nombre des agresseurs à la première sortie. Je me trouvais près de l'horloger qui est en face de la mairie. Pour ce qui est de la seconde sortie je ne sais pas si elle existe.

D : Avez-vous été repris de justice ?

R : Non.

Il y aura le témoignage du percepteur, du receveur des domaines qui a vu l'homme sur la table et la foule qui a crié « à la mairie, à la mairie ». Jacques Miquel limonadier sur le boulevard de l'hospice, vit la manifestation dans la rue Malaveille qui venait du côté de la place.

Bref, il n'en fallait pas moins pour que Bousquet parte vers Jersey.

Nous avons deux témoignages qui montrent que de Jersey, Jean Bousquet continua de travailler en faveur de ses idées.

Le préfet d'Ile et Vilaine indique au préfet du Tarn-et-Garonne en date du 9 novembre 1852 :

« Monsieur et cher collègue j'ai l'honneur de vous informer qu'une lettre venant de Jersey et contenant des imprimés politiques séditieux adressés au Sieur Chabrié (oncle) propriétaire à Moissac a été saisie d'après ordres et transmises au ministre de la police générale ».

Et dans le dossier Victorin Chabrié une saisie du 9 juin 1853 révèle qu'il a reçu une lettre de Bouquet à Jersey.

Bousquet n'a pas su que le 14 juin 1854, le tableau des peines indiquait :

« Jean Bousquet de Moissac expulsion s'il fait sa soumission la peine peut être commuée en internement. »

Les services de police n'avaient pas enregistré son décès !

Au même moment, ce rapport :

« Rapport 19 février 1854

Par ordre de monsieur le sous-préfet le sieur Chabrié fils condamné politique ayant refusé de se soumettre aux injonctions de l'autorité relativement à son expulsion du territoire de l'Empire français par décision ministérielle, a été mis en état d'arrestation pour être conduit de brigade en brigade jusqu'à la frontière. L'ordre et la tranquillité règnent dans le canton. Le commissaire de Police Pioch »

## Les conditions des événements : l'organisation politique

L'événement n'avait rien à voir avec ce que certains appellent les coups de colère du peuple mais il était le fruit d'une organisation politique comme on l'a vu avec les voyages pour prendre les ordres et les échos à une histoire plus globale. La Seconde République fut celle des clubs ou cercles comme la Première fut celle des sociétés populaires.

Le cas de Lamagistère-Dunes va nous permettre, toujours grâce aux interrogatoires, de saisir le système en sa base.

Jean Ribaut âgé de 36 ans tailleur d'habit domicilié à Lamagistère natif de Dunes célibataire a été interrogé en lien avec le passage de Bousquet.

Q : Le trois décembre dernier n'avez vous pas vu un voyageur venant d'Agen et n'avez vous pas eu une conférence avec lui ?

R : J'ai vu en effet le sieur Bousquet limonadier à Moissac qui ce jour là revenait d'Agen. Bousquet vint chez moi et me dit qu'Agen allait éclater, qu'il rentrait à Moissac pour s'emparer de la sous-préfecture. Comme je ne sais pas écrire nous fumes ensemble chez le sieur Daguzan pour le prier de faire une lettre pour mon cousin par laquelle Bousquet l'engageait à se rendre immédiatement à Moissac

Q : Et quand votre cousin Ribaut est passé à Lamagistère l'avez vous vu ?

R : Non..., je me trompe mon cousin est venu chez moi il m'a demandé pourquoi on l'appelait à Moissac et je lui ai appris qu'on l'y appelait parce que Bousquet devait s'emparer de la sous-préfecture. Mon cousin partit et je ne l'ai plus revu.

Ensuite on a interrogé Daguzan.

Q : Quels sont vos noms, prénoms, âges, profession domicile et lieu de naissance ?

R : Jean Daguzan âgé de 43 ans tisserand habitant de Lamagistère et natif de Lectoure, marié, j'ai deux enfants

Q : Avez-vous fait dire à Ribaut de Dunes de la part de Bousquet Limonadier à Moissac qu'il y avait une grande agitation à Agen et qu'une révolution allait éclater ?

R : M. Bousquet est venu chez moi avec Ribaut le 3 décembre dernier lorsqu'il revenait d'Agen. Ce dernier vint me prier d'écrire à son cousin de Dunes de la part de Bousquet pour lui demander d'arriver immédiatement à Moissac où il y avait besoin de lui. Je fis une lettre que j'adressai en effet à Ribaut de Dunes et je donnai cette lettre à son cousin de Lamagistère. Je confirme que je ne savais pas pourquoi on l'appelait à Moissac.

Alors on passe à Dunes pour interroger le président du Club, Jean Charles 28 ans cultivateur de Dunes marié un enfant. Il pensait le Cercle autorisé car le règlement a été déposé à la mairie mais en fait il ne l'était pas. Il reconnaît que des mineurs y participaient.

« Q : Y était-il question de politique ?

R : On s'entretenait de politique et chacun y était libre de dire sa pensée. »

Pour le récit des événements il dit que le 4 décembre à Moissac ils entrent chez Bousquet par la porte de derrière mais que constatant que « nous n'étions pas à notre place » ils se retirent.

Joseph Ribaut 34 ans marchand tailleur deux enfants natif de Dunes est le vice-président du club.

De onze au départ il y a un an, ils sont passés à trente. Ils lisent ***L'Emancipation*** de Toulouse.

A Moissac le 4 décembre, il a croisé Chabrié, Bousquet, Grabié.

Les lettres qui ensuite furent saisis au siège du cercle de Dunes (le 28 décembre) sont des lettres de Bousquet, Baylet (négociant) et de Bravat. C'est la lettre de Bousquet qui nous permet de trouver sa signature.

Jean Bousquet était donc un responsable politique mais même si nous étions en République la loi du 27 juillet 1848 était claire vis-à-vis des conditions des réunions de clubs : interdiction d'utiliser les édifices publics, de provoquer des affiliations de club à club, obligation d'annoncer la séance 48 heures à l'avance, tenir la réunion en présence d'un représentant de l'autorité, pas de femmes [d'où l'importance du texte de Hugo sur Louise ] ni de mineurs dans l'auditoire. Même sous ce contrôle tatillon, les républicains progressèrent de 1848 à 1851.

Donc le 3 décembre, dans son cabaret qui grouillait de monde, le commissaire de police était obligé d'y montrer le bout de son nez pour prendre la température. D'après la police, le maître des lieux s'en empara par le collet en criant : « Prisonnier ! Prisonnier ! » L'agent put s'échapper grâce à l'aide d'un sergent de ville et n'oublia pas la peur du moment.

Quand, après l'arrestation, la police montera au premier étage du Café de Bousquet; elle imagina y découvrir tout un arsenal et y trouvera, comme nous l'avons lu, la panoplie du bon républicain : un buste de la Liberté portant un bonnet phrygien (on ne disait pas encore ***Marianne***), deux personnages en plâtre : Barbès et Ledru-Rollin et des tableaux représentant la République Universelle Démocra-tique et Sociale.

Voilà la faute de Bousquet : il hébergeait le Cercle de l'Union qui avait dû se déclarer aux autorités avec la liste de tous ses membres. Lui est seulement soixante-quatorzième sur un total de soixante-dix-huit. Une fois de plus, en tête de liste, des négociants souvent francs-maçons, la loge de Moissac ayant déjà été interdite pendant la république pour héberger des réunions trop républicaines. Ce qui ne veut pas dire que la loge est seulement bourgeoise. Nous lisons sur la brochure 100 ans de Fraternité : « Les Manau furent donc victimes de la répression qui frappa

vigoureusement bon nombre de frères, membres de la « Parfaite Union » à l'Orient de Moissac comme le cordonnier Mességué, Chabrié Victorin (avocat), Delbert aîné (minotier), Delbert junior, Courtès Jean (cordonnier), Racio Antoine (tailleur), Hippolyte Detours (avocat), Massip, Castéra Guillaume (menuisier), Serres Antoine (marchand de parapluies) condamné pour la plupart à des peines d'emprisonnement.»<sup>1</sup> (c'est moi qui ai ajouté les professions).

On peut voir la différence avec Bousquet qui était, à lire l'intervention de Victor Hugo, non un libre-penseur mais un bon croyant. Detours même membre de la Loge était également un catholique mais tous deux étaient d'un catholicisme de gauche (style Lacordaire et Lamennais) très puissant en Tarn-et-Garonne.

Pour certains à Moissac, Bousquet était « un sanguinaire adepte de la guillotine ». Ceux qui le savaient « excellent homme et très enthousiaste » devaient apprécier son soutien à une République qui avait ses qualités et ses imperfections.

Nous avons commencé cette partie par le cas Lamagistère-Dunes, voici l'interrogatoire qui nous permet d'approcher le cas de Valence d'Agen :

Q : Quels sont vos noms, prénoms, âge profession domicile et lieu de naissance

R : Gaubert Tufal âgé de 42 ans menuisier et aubergiste habitant de Valence et natif de la même ville marié et j'ai trois enfants.

Q : Rendez-moi compte de votre temps dans la journée de mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche, trois, quatre, cinq, six décembre courant n'avez-vous pas eu chez vous de réunion socialiste ?

R : Jusqu'au cinq mes journées se sont écoulées comme à l'ordinaire on ne s'est pas réuni chez moi. Si des événements politiques se sont accomplis, je ne m'en suis d'abord guère occupé. Le 5 Randé me pria de laisser lire les journaux qu'il avait reçus d'Agen chez moi parce que, disait-il, il ne voulait pas qu'on se réunisse dans sa maison où aurait dû se rendre le sieur Ducros d'Auvillar et un autre individu dont le nom m'est inconnu. Ces messieurs se trouvèrent en effet à la maison mais je les vis s'en aller presque aussitôt je ne sais pas de quel côté ils se dirigèrent.

Q : N'y a-t-il pas eu chez vous de conciliabules de la part de personnes connues pour leurs opinions exaltées et démagogiques, n'est-il pas vrai que des ouvriers appartenant aux sociétés secrètes fréquentent votre maison ?

R : Je persiste à dire qu'aucune réunion ne se tient chez moi que l'on n'y vient pas depuis longtemps pour y tenir des réunions contraires à l'ordre public je ne connais aucun ouvrier qui fasse partie d'une société secrète

---

<sup>1</sup> Brochure réalisée pour le centenaire de la Loge le réveil du Quercy à Moissac, par les responsables de la loge.

En 1870 Lautréamont écrira : « Il est temps de réagir enfin contre ce qui nous choque et nous courbe si souverainement ». J. Bousquet avait réagi.



**Rare exemplaire du numéro de l'Emancipation de Toulouse du 2-12-1851**

## **Les conditions de l'événement : le local politique**

Dans mon livre, *2 décembre 1851, La dictature la française ?*<sup>2</sup> j'ai utilisé Jean Bousquet comme symbole d'une catégorie d'insurgés : les cabaretiers (les trois autres sont le cordonnier, l'avocat, le cultivateur). Les cabaretiers apportaient le local indispensable à toute vie politique.

En 1852 voilà ceux du Tarn-et-Garonne que la police présente comme personnes à surveiller :

**Bessières Léopold** 33 ans à Monclar limonadier sa maison était le lieu de réunion des démagogues en 1848 caractère ardent républicain très avancé prendrait une part active dans un mouvement révolutionnaire.

**Bès Jean aubergiste** à Caylus dit Lanouze 58 ans mauvais homme de désordre très dangereux capable de tout

**Charrus Icare** Montech 40 ans cafetier mauvais très dangereux se mettrait à la tête d'un mouvement.

**Fonsagrives Joseph** 34 ans Caussade cafetier son café avait été fermé par mesure de sûreté, socialiste dangereux.

**Marre Jean Jacques** à Molières 37 ans a des opinions avancées intelligent et entreprenant

**Raynal Maurice** limonadier à Montauban 47 ans s'est montré très exalté en 1848

**Raffy Jean** à Auty 47 ans cafetier a des opinions très avancées très dangereux

**Raynal** à St Amans de Montaigu 48 ans cafetier s'est fait remarquer en 1848 par son exaltation paraît avoir renoncé à ses opinions

<sup>2</sup> 2 décembre 1851, La dictature à la française ? (Analyse de l'événement à partir de l'insurrection dans le Sud-Ouest), 190 pages, format A5, 2001

**Ribaud** à Dunes 32 ans cafetier et tailleur rien à reprocher dans sa conduite actuelle passe toujours pour un chef du parti socialiste

**Terral François** cabaretier 45 ans très exalté en 1848

**Tuffal** à Valence 50 ans aubergiste a été l'un des meneurs les plus dangereux du parti, influence sur les ouvriers

**Vergnes Pierre Guillaume** à Vazerac 60 ans cafetier ancien chef du parti dans le canton homme influent et très dangereux (comme son fils Vergnes Jean 35 ans)

Le lien avec son ami de Dunes Ribaud tient aussi à la solidarité professionnelle et cette solidarité fait qu'au cœur du cabaret il y a le chant qui entre 1848 et 1851 est devenu un chant révolutionnaire avec textes nationaux mais aussi textes locaux comme ceux qui furent saisis :

13 mai 1849

Le drim drim de Moissac

Le beau soleil que celui qui se lève  
Jour de bonheur triomphe et plein d'éclat  
Hommes d'argent votre règne s'achève  
Pour vous la honte est le prix du combat

Les insensés certains de la victoire  
Aux Montagnards ils prédisaient déjà  
Cent voix au plus mais hélas quel déboire  
L'urne s'ouvrit et leur nez s'allongea

Avec de l'or, puissant levier sans doute  
un ex-ventru voulait dominer tout  
on nous prêchait on nous offrait la goutte  
et le scrutin a répondu partout

Du vieux château le gras propriétaire  
voulait goûter au plat électoral  
mais le pauvre homme il fit bien mine à voir  
on lui servit cent voix pour tout régal

Autres titres de chansons :

L'espoir d'un niais

L'espoir d'une république

Les bourgeois et les prolétaires

Chanter est une chose, comme le montre la lettre de Bousquet à Ribaut mais débattre en est une autre. En septembre 1851, suite à un important procès tenu à Agen, Bousquet reçoit dans son établissement un ancien membre du gouvernement provisoire, Adolphe Crémieux en personne (celui

qui pensa au droit au divorce en 1848). Le compte-rendu qu'en donne Lagrèze-Fossat<sup>3</sup>, historien local membre du camp adverse, nous permet de saisir l'ambiance de ce local : dans « ce temple du socialisme » qu'est le café, il note que le député de Chinon, Crémieux, faisait figure d'un modéré lui qui, en 1848, conseilla à Louis-Philippe d'abdiquer et tenta de proclamer régente, la duchesse d'Orléans. A Moissac, les mécontents sont les habitués de « l'idiome patois » qui déclarèrent que « ce député aurait mieux fait de ne pas venir ». Pour Lagrèze-Fossat, candidat aux municipales de 1850 contre les républicains, ami des riches, les auteurs de telles réflexions furent « les personnes les plus démunies. »

Au-delà de l'exemplarité humaine que représente Bousquet à Moissac ou Bordes à Castelsarrasin, comment interroger la fonction de cabaretier ?

« Pourquoi les ouvriers peintres, en 1848, vont-ils demander un plan d'association à leur bizarre collègue, ce cafetier Confais qui les assomme ordinairement de ses harmonies fouriéristes et de ses expériences phréno-logiques ? »<sup>4</sup>

demande Jacques Rancière dans sa merveilleuse **Nuit des prolétaires**.

Si après le coup d'Etat, des cafés obtiennent la notoriété grâce aux multiples descriptions de la vie de Bohême — par exemple la Brasserie des Martyrs dont des habitués deviendront sous la plume de Léon Cladel les Martyrs ridicules — les « cafés rouges » restent oubliés par les historiens et romanciers. Tout au long de la constitution du mouvement ouvrier, des arrière-salles de cafés servirent souvent de lieu de réunion, mais les cafés rouges de la Seconde République permettront en plus l'organisation, la prise de repères, la lecture de la presse, bref ils furent un quartier général du peuple en révolte et pas seulement dans l'arrière-salle.

Voilà pourquoi à l'heure de la répression ils paieront un prix très lourd : dans le Gers ce sont 24 cabaretiers, aubergistes ou limonadiers qui subiront les foudres des commissions mixtes. Il n'y a pas de haut lieu de l'insurrection sans un cabaretier envoyé en Algérie par la répression.

Pour les «Blancs», le cabaret est typiquement présenté comme le lieu de perte, le lieu de l'oisiveté si dangereuse. Pour les «Blancs» et tous les membres du camp des Bien-Pensants, la valeur majeure s'appelle le travail (surtout celui du peuple bien sûr). Le cabaret apparaît comme un endroit où l'on peut refaire le monde, où le rêve a droit de cité et si Bousquet a peint la guillotine sur sa devanture, c'est pour le symbole et non pour dire « Exécutons les Blancs ». En revendiquant et obtenant le suffrage universellement masculin les Républicains ne firent-ils pas la démonstration qu'ils voulaient le pouvoir du peuple par le suffrage et non par la force ? Car qui finira par obtenir ce droit de vote ? les sanguinaires Républicains ! Le cabaret est le lieu de la parole et des exagérations qui vont avec. Face aux

---

<sup>3</sup> Article repris d'un journal du Lot-et-Garonne. René Pautal a écrit la biographie de ce personnage : Adrien Lagrèze-Fossat (1814-1874) Un bourgeois érudit, Les Monédières 2001.

<sup>4</sup> La nuit des prolétaires, archives du rêve ouvrier, J. Rancière, Fayard



professionnels de la parole que sont les avocats, cette parole du cabaret liée aux luttes pour les droits, construit une expression populaire libre. Par la fraternité qu'il crée, le cabaret et son représentant, le cabaretier, veulent anticiper sur un avenir où le bonheur serait dans le plaisir (la fraternité est le troisième mot que la Révolution de Février a ajouté à la devise républicaine).

Pour le Lot-et-Garonne, H. Delpont et P. Robin résument parfaitement la situation :

« Le rôle central du café comme lieu de rassemblement, nous l'avons déjà noté dans le récit des événements (Café Rodolphe, à Nérac, Café Faulong à Barbaste), nous avons vu aussi que c'est l'endroit où, la chaleur de l'amitié et celle du vin aidant, on se sent assez fort pour chanter les refrains révolutionnaires et crier les slogans « séditieux » »<sup>5</sup>

Pour revenir au personnage, aimablement, ses adversaires diront de lui : « Un homme violent, passionné, cruel, capable de tout et dont la violence le rendait redoutable même aux hommes de son parti ! » Or, exposer le bonnet rouge fut la seule violence dont on l'accusa ! Un républicain moissagais, Jules Momméja, dira, plus tard, que les uns prétextaient la guillotine peinte sur la devanture de son café pour le classer parmi les sanguinaires alors que d'autres le savaient très bon.

Le Sous-préfet aurait voulu l'envoyer en Guyane comme l'indique ce document du 20 janvier 1852 qu'il envoie au préfet en guise d'inventaire des gens dangereux où le premier de tous, c'est Bousquet fils aîné : « chef de l'établissement dit Café de la Montagne où se réunissait la société secrète l'individu le plus dangereux de Moissac le principal chef du parti socialiste il doit être déporté à Cayenne mention ensuite rayée car en fait, il est inscrit dans la rubrique première catégorie qui concerne l'envoi en Algérie.

Mais la Commission mixte prononça «seulement » une sentence d'expulsion du territoire. Bousquet aurait préféré l'Espagne mais le Pouvoir l'obligea à partir vers la Belgique.

Voici la note du préfet à ce sujet :

« 21 mars 1852

Note à communiquer aux nommés Courtès, Lambert, Bousquet, Serres et Chabrié de Moissac en réponse à la demande qu'ils ont formée d'être dirigés sur l'Espagne et d'obtenir au moment de leur départ les secours de route pour la totalité du trajet

Le secours de toute ordinaire (30 centimes par myriamètre) ne peut être payé que de gîte en gîte seulement aux individus qui voyagent par étapes

Il n'y a pas lieu de diriger sur l'Espagne les condamnés ci-dessus nommés. Ils devront se rendre en Belgique suivant l'option qui leur a été permise entre cet état et l'Angleterre

Le préfet de Tarn-et-Garonne »

---

<sup>5</sup> Revue de l'Agenais, Janvier-Mars 1985, p. 53

Il quitta Moissac en diligence le 24 mars 1852 puis mourut sur l'île de Jersey le 20 avril 1853, information issue du discours prononcé par Victor Hugo sur sa tombe. Un document officiel mentionne ce refus de la grâce, que Victor Hugo évoque dans son discours. Ce point est important car tout comme Hugo il aurait pu rentrer à condition de se déjuger !

Le cas de Jean-Marc Manau un des frères est éclairant sur la vie sous le Second Empire : d'abord condamné à un simple internement en 1852, il préfère à sa sortie de prison quitter la France pour l'Angleterre et la Belgique d'où il rentre en 1855. Mais en 1858, comme des tas d'autres dans le pays, nouvelle vague de répression après l'attentat contre Napoléon III et cette fois le pauvre marchand de faïence est envoyé à Tlemcen en Algérie d'où il rentrera dès 1859 suite à une loi d'amnistie à cause d'un nouveau revirement de la politique impériale.

Les maux des transportés mentionnés par Victor Hugo on peut les lire chez Jean-Alfred Neuville qui rapporte grâce aux souvenirs d'un exilé, 20 ans après et qui avait achevé ses jours dans sa famille.

« Il avait presque oublié, par les joies de la famille et les douceurs consolantes de l'amitié, les longues angoisses, les nostalgies affreuses, les dures épreuves, les souffrances amères qu'il avait endurées sur la terre étrangère, loin de sa femme, de ses enfants, de ses amis ; loin de la France. »<sup>6</sup>

Ce cabaretier m'accompagne donc, dans mes recherches historiques, depuis presque trente ans et cette petite publication me donne l'occasion d'un bilan. Un regard dans le miroir des années autour d'un travail qui n'a jamais été programmé comme une thèse universitaire, qui n'a jamais été conduit comme une obsession, qui n'a jamais été la quête d'une preuve, mais qui a couru sous mes pas comme un fil invisible et pourtant inévitable. Un bilan qui ne peut donc être une nostalgie, ni un regret, mais quelques coups de chapeau à tant de personnes qui me tendirent la main.

---

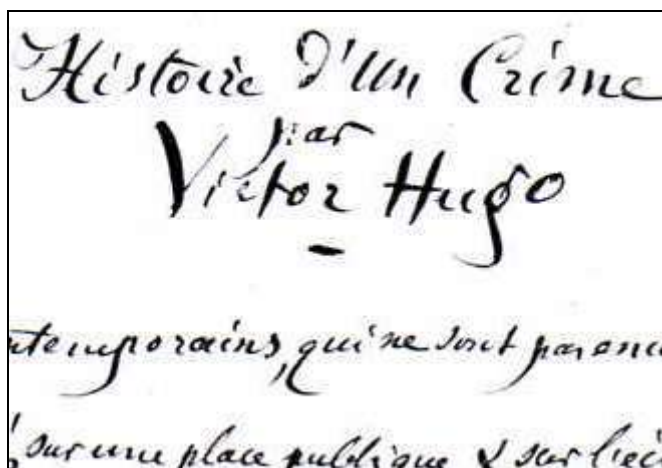
<sup>6</sup> Les proscrits de Marmande, introduction, J-A Neuville.

## Réflexions

Quand tout a commencé je ne connaissais même pas l'orthographe. Antoine Ombret, prof d'histoire à l'École normale, n'avait ouvert une fois les portes des Archives départementales, Ezide Aliès, directrice d'école, m'avait offert une machine à écrire, et Claude Prévost, écrivain et critique littéraire, une raison d'aller aux archives<sup>7</sup>.

Le personnel des Archives me porta un dossier de la série M, j'ai détaché les ficelles, et j'ai découvert alors l'existence de quelques personnages qui n'allaient plus me quitter, car ils me confirmaient, avec la couleur locale que j'ignorais et qui les rendaient plus précis encore, ceux que j'avais croisés dans ***Histoire d'un crime*** de Victor Hugo, un des livres de la petite bibliothèque familiale qui avait été réédité juste après l'arrivée de De Gaulle au pouvoir en 1958.

Parmi eux, sans jamais avoir été Moissagais, j'ai retenu Jean Bousquet sans imaginer un seul instant qu'il deviendrait un compagnon de mes fortunes.



Voici pour la première fois, une photo du début du manuscrit où Léon Cladel commente la fameux livre de Victor Hugo, ***Histoire d'un crime***. Je ne l'ai pas découvert sans émotion parmi les manuscrits de la BM de Montauban vu que je savais la lettre qu'en remerciement lui écrivit Hugo :

« 16 octobre 1877. à Léon Cladel.

Mon cher et cordial confrère, vous avez écrit sur mon livre (1) une de ces pages robustes et profondes qui sont de vrais services rendus par votre vigoureux esprit aux esprits de la foule. Vous éclairez les faits d'un jour réel et les idées d'une lumière philosophique. Je vous remercie, cher grand penseur. Je voudrais vous serrer la main. Madame Cladel et vous, vous seriez bien aimables de venir dîner avec nous mardi prochain 23. Mettez mes empressements et mes respects aux pieds de votre charmante femme. A vous.  
VICTOR HUGO

(1) Léon Cladel avait publié dans la Marseillaise un article sur l'*Histoire d'un Crime*.

<sup>7</sup> Voir son article dans Révolution 24 juillet 1980 n°21

Quand tout a commencé je ne connaissais même pas l'usage de la virgule. Je frappais sur ma machine avec deux doigts sur des stencils pour ronéo, et je tentais d'aligner les phrases les unes à la suite des autres, au fil d'un temps allant de février 1848 à décembre 1851. Un personnage étrange me poussa à continuer. Il s'appelait George Bastide et dirigeait les **Nouvelles du Tarn-et-Garonne**. Etrange car il avait toute la science et la modestie d'un curé de campagne or il était un militant communiste de premier plan. Pas étonnant si nos dernières rencontres se produisirent à la bibliothèque municipale de Montauban.

Jean Bousquet m'apparut alors sous la plume d'un Chanoine qui faisait référence à un texte de Hugo à son sujet. Le Chanoine Pierre Gayne<sup>8</sup> m'obligeait à apprécier encore plus le limonadier de Moissac qui constituerait la conclusion de mon premier livre. Nous étions alors le 5/08/1982 date de sortie de ce livre ronéoté avec une couverture réalisée par l'Imprimerie Express.

Quand tout a commencé je ne connaissais même pas les révoltes populaires. Un homme que je croisais de temps en temps dans les écoles, avec son béret et son air débonnaire, venait de publier **Révoltes populaires en Occitanie**<sup>9</sup>. Il portait partout la parole occitane que j'avais entendue dans la bouche de Félix Castan mais qui prenait avec lui une dimension plus populaire, je veux dire plus politique. Jacme Serbat, c'était lui, me téléphona un soir de 2008 pour que je vienne rappeler à Moissac, au cours d'un débat, l'insurrection contre le coup d'Etat de 1851 à travers l'histoire d'un personnage auquel j'avais consacré une brochure : Hippolyte Detours. En réouvrant le dossier, j'ai compris qu'il me faudrait, à présent que je suis éditeur, publier enfin un livre avec le texte de Victor Hugo sur Jean Bousquet. Ce livre vous l'avez entre les mains. Je le dédie donc à l'ami Serbat ainsi qu'à son complice René Pautal que j'ai croisé plus tard. Nous sommes dans le monde des enseignants si dénigrés depuis vingt ans.

Après la fin des travaux (je veux parler de ce premier livre), Colette et Anne-Marie découvrirent les fautes d'orthographe et décidèrent d'en corriger les plus grosses pour ne pas rebuter le lecteur. Cette activité se déroulant dans le camping d'Anglars à Saint-Antonin, un homme vint à passer qui fut le premier acheteur de livre achevé, **Le Tarn-et-Garonne et ses démocrates 1848-1851**. Il me proposa ensuite d'en publier l'essentiel dans une revue à laquelle il participait : **Cahiers d'analyse concrète**<sup>10</sup>. Le texte revu, corrigé, adapté devenait un texte nouveau qui me poussait vers l'étude d'autres personnages dont deux montalbanais clefs : Mary-Lafon et Léon Cladel. Oublié le bon Jean Bousquet ? Oublié celui qui m'avait poussé en compagnie de Victor Hugo, à la rencontre des insurgés de 1851. Bien sûr que

---

<sup>8</sup> Bulletin société archéologique du Tarn-et-Garonne Chanoine Gayne 1966 Un proscrit de Tarn-et-Garonne célébré par Victor Hugo

<sup>9</sup> Révoltes populaires en Occitanie, Moyen Age et Ancien Régime, Serbat, Pautal, Borzeix, Editions Les Monédières, 1982

<sup>10</sup> Cahiers pour l'analyse concrète, Centre de Sociologie historique n°12 et 13 Mars 1983

non, mais avant aujourd'hui, il restait dans les interstices de mes études, il était un parmi d'autres et ça devait cesser. Voici qu'il revient au moment où je peux tourner une page de ma vie, voilà qu'il me donne l'occasion d'un bilan de travail.

Après la fin des travaux, l'ami historienne d'un copain instit découvrit la tare majeure de mon livre : il n'y avait pas de notes en bas de page. J'avais pourtant pris des précautions en indiquant dans un coin de la couverture : « anecdotes ». En fait je n'avais pas compris que tout le livre était seulement une note en bas de page ! Le corps du texte n'a jamais existé, il reste seulement la note. En conséquence, pour un livre ultérieur sur **Des paysans sont de sortie**, j'ai décidé de publier une note à chaque page ! L'écrivain Jacques Rancière qui, aimablement, en fit une lecture, découvrit cependant que le corps du texte n'était pas dans les notes. Il s'appelait Alexandre Zinoviev<sup>11</sup>.

Ce défaut initial de l'autodidacte, je finirai par admettre qu'il n'est autre que la nature même de mon écriture, de ma position et je peux dire aujourd'hui que plutôt que d'accompagner le Moissagais Jean-Pierre Manau, autre insurgé de 1851 qui finira premier président de la Cour de Cassation, j'ai, sans le vouloir, suivi à chaque fois des Jean Bousquet.

Après la fin des travaux, j'ai enfin croisé ce que je pensais ne jamais trouver, le texte de Victor Hugo sur Jean Bousquet. C'était chez un ami, André Vignoles. Sur ses étagères je vis : **œuvres complètes de Victor Hugo**. Je suis allé à la période concernée et l'éloge funèbre était là, en entier, comme un texte parmi d'autres. Tout de même, Victor Hugo !

Au Pérou, dans la ville de Piura, je m'en souviens parfaitement, un homme marchant à mes côtés dans la rue, me déclara à un moment : « Tu connais, le livre le plus beau, le roman qui m'a marqué profondément ? » et à ma réponse négative il ajouta : « **Les Misérables**, de Victor Hugo ».

Léon Cladel de son côté citera toujours ses deux références : Baudelaire et Hugo<sup>12</sup> : « Maître, enfant je balbutiais votre nom déjà immortel ; adolescent, je me nourris de vos chef-d'œuvres ; homme, et plus que jamais de vos fidèles, je vous offre aujourd'hui ce travail avec l'admiration et le respect que doit avoir pour votre génie sans rival tout ouvrier dont la plume est l'outil ».

Maintenant que je sais l'inutile, je reprends chaque étape de ma marche aux côtés de Jean Bousquet. Dès 1993, après avoir participé à la création d'un journal du nom de **Point Gauche !** dont l'idée du titre revient à l'instit Yves Vidailac, j'ai décidé d'y ouvrir une « chronique permanente des souvenirs interdits ». Et le deuxième personnage à occuper la page, c'était Jean Bousquet<sup>13</sup>, d'abord le Jean Bousquet célébré par Victor Hugo et ensuite celui que j'avais croisé plus de dix ans auparavant, le simple citoyen de Moissac tenant son Café de la Montagne.

---

<sup>11</sup> Alexandre Zinoviev, Les hauteurs béantes, L'âge d'homme, 1977

<sup>12</sup> A Victor Hugo en exergue à Ompdrailles le tombeau des lutteurs.

<sup>13</sup> Point Gauche ! n°9 nov-décembre 1993

« Jean Bousquet est né le 16 septembre 1821 à Bourg de Visa et devient limonadier à Moissac où il servait les Rouges de la ville qui à partir de 1848 ne manquèrent pas une occasion de faire la fête ».

« On l'aura compris : son but ne consistait pas à rassembler de joyeux lurons mais à établir LA SOCIALE, cette République Démocratique et Sociale tant rêvée et que tous attendaient pour mai 1852 grâce à la victoire électorale de la Montagne qu'ils prévoyaient sans avoir besoin de sondages. »

Maintenant que je sais l'inutile, je peux passer à 2001 quand enfin je publie tout un livre sur les révoltes de 1851 avec cette question en titre : **La dictature à la française ?** En cours de route, j'ai croisé l'ami René Merle avec qui nous nous sommes trouvés quelques points communs. Si George Bastide m'avait poussé à écrire, lui me poussa à penser le monde, à élargir le cercle de départ. Comme il créa avec d'autres, en son Sud-Est, une association pour célébrer en 2001 les 150 ans de l'insurrection de 1851, j'ai pu apporter ma pierre à l'édifice<sup>14</sup>. Et remettre en chantier l'œuvre de Jean Bousquet. Qui cependant restait un personnage périphérique. Dans la brochure que j'ai présentée alors à la BM de Moissac, **Un insurgé de 1851, Hippolyte Detours**, j'ai inclus pour la première fois, à la fin, le dialogue entre Jean Bouquet et ses inquisiteurs que vous avez déjà lu. A-t-il eu des conseils de ses amis avocats pour répondre au mieux ? Ou est-ce naturellement qu'il fait le naïf ?

Qui avait alors noté le nom du personnage ?

Maintenant que je sais l'inutile, j'en arrive à 2009, je tape sur le moteur de recherche d'internet le plus classique, « Victor Hugo Jean Bousquet » et je découvre que des extraits du texte de Hugo sur Bousquet servent de base à une fiche pédagogique pour profs d'histoire de n'importe où !

« Texte support : *Eloge funèbre d'un proscrit*, extrait du discours prononcé par Victor Hugo sur la tombe de Jean Bousquet, exilé politique, à Jersey le 20 avril 1853

— texte lu à la maison par l'élève avec des questions de repérage qui portaient sur l'identification des destinataires et des registres

— repérage des caractéristiques de l'oraison funèbre (énonciation, contenu, visée, registres)

— deux phrases tirées du texte portant sur la visée de l'oraison funèbre :

« c'est sur les tombes qu'il faut parler de résurrection. » (L 22)

« toi, martyr, offre ta mort à la liberté du genre humain » (L 38)

— termes inconnus ("résurrection") et oubliés ("martyr") cherchés dans le dico + réflexion sur le sens de ces termes dans ce contexte

— premières propositions de sens présentées par l'élève en LS (non corrigées)  
Consigne:

Expliquer à l'écrit le sens de ces deux phrases dans le discours de V.Hugo et préparer leur analyse en LS (devoir non fait donc travail fait d'abord en LS- 10

<sup>14</sup> Voir le site [www.1851](http://www.1851) où se trouvent plusieurs de mes textes

mn de préparation- puis en français en 15 mn sans brouillon et avec 1 relecture)

Objectifs:

- vérifier la capacité à expliquer le sens d'un mot nouveau dans une phrase
- vérifier la compréhension simple d'une phrase en fonction du contexte et du genre du texte (donc obtenir une reformulation correcte)
- vérifier la capacité à expliquer (compétence d'abstraction et non recours à des exemples), à mettre en relation mot-phrase-situation d'énonciation, à saisir la visée argumentative
- voir si l'élève tient compte des remarques formulées, intègre les notions et termes nouveaux. »

Merci Jean Bousquet !

Avec comme compagnon Jean Bousquet voilà presque donc trente ans d'histoire qui me firent passer de la machine à écrire manuelle, à la machine à écrire électrique puis au PCW d'Amstard, un Atari puis au monde de microsoft doté d'un internet qui reste cependant à bas débit. Chacun a ses références, les miennes tiennent à ce parcours, certains diront à cette fidélité.

## Conclusion

Jean Bousquet, acteur politique, cabaretier de profession, Moissagais de cœur, démocrate convaincu, Jean Bousquet n'aura jamais de successeur même si Victor Hugo pensait que les despotes étaient historiquement condamnés. Les despotes ne quittent jamais le pouvoir sans laisser de lourdes traces et si en 1881 la République reconnaissante a indemnisé les insurgés survivants de 1851, il s'agissait d'une autre république.

Le peuple cher à Jean Bousquet a été tué dans l'œuf, ici comme dans des tas d'autres pays du monde. Il laisse en nos mémoires non une grande nostalgie mais un rêve à reconstruire. Le premier de ces rêves s'appelle un lieu que Malraux appela un temps « Maisons de la culture » qu'on appelle ces dernières années « Café de ceci » ou « Café de cela », sans que jamais le rêve n'arrive à tenir. Il y a cette immense pression qui nous pousse à rester chez nous, au chaud devant la télé, à l'abri des violences, dans la sphère privée. Retrouver Jean Bousquet, et là le lien est très fort c'est imaginer un nouvel Hugo, une nouvelle littérature du social vivant, une alliance inévitable entre les corps et les actes. Cette configuration serait celle de chantiers imprévus des luttes populaires. Hugo a rêvé de l'Europe et nous l'avons. Il a rêvé l'abolition de la peine de mort et nous l'avons (en France). Bousquet a rêvé de la démocratie et nous l'avons. Leurs rêves parlaient donc du futur, mais ce futur d'hier, aujourd'hui réalisé, n'a rien à voir avec les rêves qui le portèrent. Un peu comme si les rêves permettaient l'ouverture d'avenirs nouveaux qui se referment pas plutôt réalisés. Un peu comme s'il fallait que tout change pour que tout continue ! Mary-Lafon disait que les gâteaux des révolutions ne sont jamais pour ceux qui les font. Et ce constat réel mine nos capacités à rêver ! Pourtant l'histoire ne s'arrête pas, alors comment faire pour que demain justice s'en suive ?

15-01-2009 Jean-Paul Damaggio



## **Les sources**

Les dossiers concernant ces questions sont à présent avec cette cote aux archives départementales du 82 :  
1 M 306 à 1 M 309.

Le texte de Hugo se trouve dans ses œuvres complètes.

## **Dernières publications de La Brochure**

### **Livres**

08-08 **Flora Tristan** derniers instants, D'Agen à Castres, Jean-Paul Damaggio, 186 p.A5 couverture couleur 15 euros.

09-08 **La femme en retard** Marie-José Colet, Roman, 296 p.,A5 couverture couleur, 20 euros

10-08 **Poèmes cannibales**, Jacques. Desmarais, Poésie, A5 couverture couleur, 14 euros

11-08 **Le fauxscialiste**, Max Biro, Polar, 117 p.A5 couverture couleur, 10 euros

12-08 **Longue vie au Prix Goya !** Claude Rossignol, Témoignage, 190p. 16x27, 16 p. couleurs, 17 euros

### **Brochures**

08-08 **Biographie de Flora Tristan**, Eléonore Blanc, 64 p. A5 couverture couleur, 5 euros

09-08 **Origine du féminisme en Iran**, Janet Afary, 64 p. A5 couverture couleur, 5 euros

10-08 **Franc-Maçonnerie Société secrète... ?**, Max Biro, Témoignage, 40 p. A5 couverture couleur 5 euros

11-08 **Marketing politique de Kennedy à Obama**, Jean-Paul Damaggio, 64 p. A5 couverture couleur, 5 euros

Tout le catalogue peut être commandé à :  
Editions la Brochure 82210 Angeville  
<http://la-brochure.over-blog.com>